

LAMY-LEXEL accompagne le développement de manière durable

**Lamy Lexel Avocats Associés a soutenu Florian Bailly dans son incroyable projet :
rallier la France au Japon sur un vélo équipé de panneaux solaires !**

Une action solidaire pour le moins originale...

10.000 km, pour vivre une aventure exceptionnelle, riche sur bien des aspects, humains comme technologiques, avec la volonté de relever un défi incroyable : rallier la France au Japon, seul, sur un vélo électrique solaire innovant ! Florian Bailly l'avait rêvé, et a eu le courage de donner forme à son projet pour se lancer dans ce périple sur la « Route du Soleil Levant 2 »...

Pourquoi la « Route du Soleil Levant 2 » ? Déjà, en 2006, Florian s'était aventuré sur un simple vélo, partant de France pour rejoindre la Chine. Lamy Lexel Avocats Associés, qui connaissait Florian, l'ayant accueilli en qualité de stagiaire dans le cadre de sa formation juridique, s'était alors joint à lui, en lui assurant le soutien financier et juridique indispensable à la construction d'un projet viable. Un choix évident pour ce cabinet qui retrouve ses valeurs dans cette aventure : le courage et la persévérance, l'implication et la relation de proximité, nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont confiées au quotidien...

Quand Florian leur a fait part de ce nouveau projet, ambitieux, original et écologique, le cabinet s'est de nouveau porté volontaire pour participer à l'écriture de cette nouvelle page...



10 000 km en solitaire, 4 mois de voyage, 2 continents pour 12 pays traversés... encore plus de temps, d'organisation, de réflexion, et une dimension écologique renforcée par son équipement novateur : un vélo pourvu de panneaux solaires. Ce matériel lui aura permis de soulager ses efforts par l'utilisation d'un moteur – quelques 115 km par jour au lieu des 80 km estimés sans moteur !-, mais aussi de garder un contact précieux avec son entourage et ses partenaires tout au long du trajet.

Un nouvel objectif imposé par cette technique : maîtriser sa consommation énergétique pour aller le plus loin possible...



Cette expérience unique rime avec la découverte de paysages et monuments étonnants - des steppes arides kazakhes aux montagnes chinoises du Tian Shan -, de la population locale, des us et coutumes – des festivités étudiantes russes à la cérémonie de mariage ukrainienne !-, de la sensibilité à l'écologie...



Mais les contretemps furent également nombreux : fracture du poignet, pédalier cassé, barrière linguistique, isolement... Autant de difficultés que Florian a dépassées grâce à sa force mentale mais également avec l'aide des personnes rencontrées au fil de l'aventure... Lorsque le matériel posait problème, l'humain prenait systématiquement le relais !

De jour en jour, Florian a vu son objectif se rapprocher. Arrivé en Chine, il a pris le temps de s'arrêter aux portes de l'Exposition Universelle de Shanghaï, pour rejoindre, à vélo, le Pavillon de la Région Rhône-Alpes, puis a repris la route en direction du Japon, destination finale et aboutissement de ce projet fou, mais somme toute réalisable...

Début octobre, Florian a gagné son pari, atteignant enfin les Portes du Japon. Reçu à l'Ambassade de France à Tokyo, Lamy Lexel a souhaité s'associer à sa réussite en étant représenté par l'un de ses partenaires, membre du réseau d'avocats First Law International. Une dernière fois, Florian a ainsi pu faire la promotion de son vélo novateur et de son éco-aventure, qu'il espère voir aboutir sur le développement d'une sensibilité plus prononcée à l'écologie. Avant de prendre le chemin du retour en France...



« Ne pas avoir peur, c'est se donner les moyens d'oser, d'entreprendre, et de réussir...

Un tel projet, né d'une idée simple, avec la volonté d'apporter une solution novatrice, peut prendre forme et se concrétiser s'il est géré avec prudence et pragmatisme, assorti d'une dose d'originalité et de technique. En ce sens, notre cabinet retrouve les valeurs fondamentales qui encadrent l'accompagnement de tout projet juridique monté aux côtés de nos clients, dirigeants et créateurs d'entreprises.

En associant notre quotidien à celui de Florian, nous avons eu le sentiment d'apporter notre pierre à l'édifice, de partager avec lui, durant quelques mois, ce rêve, le laissant nous prouver que tout est possible... », Michel MASOERO, Directeur Général de Lamy Lexel Avocats Associés.